

DEPARTEMENT

DE LA COMMUNE DE BOIS JÉROME ST OUEN
27620

L'HEURE

Séance du **04 avril 2023**

NOMBRES DE MEMBRES		
présents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	15	13

L'an **deux mil vingt trois**et le **Mardi 04 avril**à **20 h 00**

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, de ses séances,

sous la présidence de : **Monsieur WIELGUS Jean-François**

Date de la convocation
30/03/2023

Etaient présents : M. Dominique BOGAERT 1^{ER} Adjoint ; M. DAÛY Serge, 2^{ème} Adjoint ; Mme GIRARD Alexandra ; Mme CHAMPION Laure ; Mme ROZANSKI Virginie ; M. RUTARD Fabrice ; M. CHRISTIAENS Thomas ; M. CHOPINET Jean-Noël ; M. GAVELLE Lionel ; Mme TABOUREL Juliette,

Absents excusés : M. GUYADER Alain donne pouvoir à Monsieur BOGAERT Dominique, Mme LAMARRE Nathalie ; Mme JORRE Béatrice donne pouvoir à Monsieur DAÛY Serge ; Mme PRUVOT Gaëlle

Secrétaire de séance : M. Serge DAÛY

Objet de la Délibération

Objet : : Délibération pour validation de la proposition de rachat de l'escalier en acier du Clos Bernard Le Névo

**7.1 Décisions
Budgétaires**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal d'une proposition de rachat de l'escalier en acier pour un montant de 1 800€ TTC.

**N° de délibération
2023/14**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, valide la proposition de rachat de l'escalier en acier du Clos Bernard Le Névo pour un montant de 1 800€ TTC et autorise le maire à signer les documents s'y rapportant.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Délibération rendue exécutoire
Par transmission en Préfecture

Fait à Bois-Jérôme-St-Ouen, le 04 avril 2023

Le Maire,



Jean-François WIELGUS



Le Secrétaire de séance



Serge DAÛY

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212700728-20230404-2023-14-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023